

ATELIER

Mieux comprendre l'assurance maladie



Atelier destiné aux jeunes et aux migrants

Service de l'Action sociale

CARITAS Genève

Thèmes

- Pourquoi l'assurance maladie est-elle obligatoire ?
- Quelles sont les prestations remboursées par l'assurance de base
- Est-ce que les assurances complémentaires sont obligatoires ?
- Quand doit-on contracter une assurance accident?
- Quels sont les facteurs qui influencent les primes d'assurance maladie
- Qu'est-ce qu'une franchise et une participation ?
- Comment gérer ses factures médicales ?
- Quels sont les contrats à réduction de primes ?
- Comment résilier/adhérer à une nouvelle caisse ?
- Comment calculer son droit au subsidé?
- Quel est le rôle du Service d'assurance maladie (SAM)

Au cours de cette formation, les participants effectuent des exercices pratiques permettant de favoriser le transfert d'apprentissage

Cette formation est élaborée sur mesure selon les besoins des partenaires associatifs et institutionnels du canton de Genève et du tout public.

CARITAS Genève

Rue de Carouge 53
Case postale 75
CH – 1211 Genève 4
Tél : 022 708 04 44
Fax : 022 708 04 45

www.caritas-ge.ch

CCP : 12-2726-2

EDUQUA



 MEMBRE
DETTES CONSEILS SUISSE

Nous sommes solidaires